

[Scolarisation des élèves en situation de handicap](#) [1]

Inspection générale des finances, et Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche. (2022). *Scolarisation des élèves en situation de handicap*.

Ce rapport analyse l'évolution de la demande d'accompagnement humain pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (ESH) en milieu ordinaire dans l'enseignement public et privé sous contrat, en vue de disposer d'une vision prospective des besoins à venir. Il interroge également les modalités et enjeux de recrutement et de gestion des AESH, ainsi que les questions nouvelles soulevées notamment par la décision du Conseil d'État du 20 novembre 2020, relative à la responsabilité de l'accompagnement sur le temps non scolaire.

[Consulter le rapport \(Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/scolarisation-des-%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de-handicap>

[2] <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-enfants-en-situation-de-handicap-343648>